LA DÉFENSE
DES
VICTIMES POLITIQUES

Bulletin hebdomadaire des Groupes d'Action contre la répression et la terreur

DIRECTION :
55, rue du Fg-Montmartre, Paris-9e
Téléph. : Trudaine 77-41 / 77-42

On est prié de reproduire les articles et informations publiés ici.

Vendredi 17 septembre 1926.

SOMMAIRE DU N° 14.

POLOGNE

ARRESTATION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DU PARTI SOCIALISTE INDÉPENDANT POLONAIS

Varsovie, 8 septembre. - La police politique a envahi, la nuit dernière, le local qu'occupe le parti socialiste indépendant affilié à la IIe Internationale.

Les membres du Comité exécutif ont tous été arrêtés.

Le Comité pour l'amnistie, en Pologne, a adressé immédiatement une protestation télégraphique au président Bartel contre cet acte d'arbitraire brutal, demandant la libération des membres du Comité arrêtés, ainsi que l'amnistie générale. Signatures : R. Rolland, H. Barbusse, G. Duhamel, Compère-Morel.

De même, le parti socialiste de France (S. F. I. O.) a adressé une énergique protestation au gouvernement de Varsovie.

LA FORCE ARMÉE CONTRE LES JEUNES

Varsovie, 6 septembre. - Hier, à l'occasion de la Journée internationale des Jeunesses communistes, devait avoir lieu un grand meeting place Kerzeli. La police l'interdit. Une armée de policiers et de mouchards encombrait les rues. 1.500 ouvriers se rendirent alors dans un autre quartier, et formèrent un cortège menant deux drapeaux. La police politique divisée en deux escadrons, attaqua la manifestation. Il y eut 70 arrestations et nombre de blessés.

LES PROCÈS ET LES JUGEMENTS POLITIQUES

A Lutzk commence actuellement un grand procès politique contre 150 accusés ukrainiens inculpés d'avoir adhéré au parti communiste ukrainien. En outre, on leur impute des brigandages, des assassinats et des incendies - crimes commis « en communistes ». 500 témoins seront cités.

A Wilno, se tient, depuis plusieurs jours, un procès contre 45 blanc-russes arrêtés en 1919-1920 et qui auraient exercé des actes de terreur contre les Polonais de Wilno.

A Lvow s'est terminé l'acte judiciaire contre 13 ouvriers accusés d'avoir excité les troubles de chômeurs en avril et l'attaque contre la police. Deux d'entre eux sont condamnés à deux ans de prison de rigueur, les autres à cinq et à trois mois de prison.

A Piotrkow a été prononcé un jugement contre 12 personnes accusées d'avoir été membres du parti communiste - dont le vice-président du Conseil municipal Pietrzykowski, le conseiller Flamenbaum et Zorski, ancien membre du P. P. S. Sept accusés sont condamnés chacun à trois ans de prison. Cinq sont acquittés.

DEUX CONDAMNATIONS INOUIES

Dantzig, 1er septembre. - A Bromberg (Pomorskie), ont été condamnés il y a peu de temps les deux étudiants ukrainiens Borysewitch et Gnonski, élèves de l'Ecole polytechnique de Dantzig, à huit ans de prison. On avait trouvé, lors de leur passage par la frontière, dans leurs bagages, des produits chimiques qui furent déclarés comme explosifs. Un jugement cruel fut prononcé en application de la loi relative aux explosifs. L'acte d'accusation leur reprocha aussi d'avoir adhéré à l'organisation ukrainienne « terroriste » de Dantzig « Osnowa ». Cependant, il a été prouvé que « Osnowa » est une société d'étudiants légale, dont les statuts sont approuvés par le Sénat de l'Ecole polytechnique. La défense s'est pourvue, contre ce jugement, en cassation.

TOUJOURS DES ARRESTATIONS

Le « Kurjer poranny » du 3 septembre communique que les communistes ont répandu, ces derniers jours, des milliers de brochures et de pamphlets à Varsovie pour préparer la fête du 5 septembre. De nouveau ont retenti les mots d'ordre de l'amnistie aux prisonniers politiques et de la libération de l'ancien député Lantzucki. Cependant, la police politique a réussi à arrêter l'organisateur de la distribution, Isak Engel, coupable d'avoir répandu de la littérature hostile à l'Etat. Exiger l'amnistie, c'est de la haute trahison, en Pologne.

Le même journal « radical » raconte, le 5 septembre, sous le titre cynique de « Un repos bien mérité », l'histoire de deux autres distributeurs arrêtés à Varsovie, Kwiatkowski et Moskovitch.

Vendredi, le 3 septembre, furent arrêtés 40 élèves de plusieurs écoles primaires supérieures, juifs, de Varsovie. On a opéré des perquisitions chez eux sans cependant trouver quelque chose de probant à leur égard.

En raison d'un appel lancé par la gauche des syndicats aux membres de la Caisse de secours départementale de Varsovie, ont été arrêtés les dirigeants de ce groupe : Wojcik, Korus et Léon Weinberg, ce dernier étant vice-directeur de la Caisse de secours.

D'après la « Rzeczpospolita » ont été emprisonnés, à Izbice, 12 personnes inculpées de propagande communiste.

En liaison avec les dernières arrestations en masse opérées en Haute-Silésie, on a procédé à l'arrestation d'une dizaine de personnes à Bielsko, centre de l'industrie textile, soupçonnées d'avoir organisé le groupe communiste.

UNE NOUVELLE GRÈVE DE LA FAIM A LUTZK

D'après la « Trybuna Robotnika » du 10 septembre, une nouvelle grève de la faim a éclaté dans la maison

d'arrêt de la rue Gdanska, à cause du mauvais traitement des détenus.

LES PRISONNIERS ONT LA PAROLE

Récemment, furent émises des lettres ouvertes par les prisonniers politiques de plusieurs prisons, à savoir : les prisonniers de Wronki - « Aux camarades mineurs anglais en grève », les prisonniers de Lutzk - « Aux camarades français » (1), les prisonnières politiques de la prison de femmes « Serbja » à Varsovie - « Aux ouvriers et paysans ».

En même temps fut publiée une lettre ouverte de B. Rabinovitch à M. Robert Brunel, ancien délégué de la Croix-Rouge internationale. M. Brunel a visité les prisons politiques et n'a constaté que deux cas de mauvais traitement de prisonniers politiques par la police; il exprima l'espoir que les coupables seraient punis. Une des deux victimes dont les mauvais traitements ont été certifiés par M. Brunel, était Rabinovitch.
Sa lettre est une réponse au rapport de M. Brunel. Il y prouve que les tortionnaires ne furent pas punis, mais avancés. Les blessures infligées à Rabinovitch par la police ont exigé une grave opération (trépanation du crâne).

DE NOUVEAUX COMITÉS DE LUTTE POUR L'AMNISTIE SONT CRÉÉS EN POLOGNE

La « Nowa Trybuna » du 8 septembre annonce la création de nouveaux comités de lutte pour l'amnistie dans les villes suivantes : Wilno, Lutzk, Lopiance, Czenstochow et Gorlice. Ces comités - comme le secrétariat (central) D. L. P. A. - sont composés des délégués de plusieurs partis. Le Comité de Gorlice représente huit partis et cinq syndicats.

Des comités pareils existent déjà dans quinze villes de la Pologne. A Lodz a été constitué un autre comité, après la dissolution policière du premier.

LES MASSES EXIGENT L'AMNISTIE

D'après une statistique récente, publiée par le Secrétariat de lutte pour l'amnistie en Pologne, sur les meetings et réunions pour l'amnistie organisés en Pologne dans les dernières dix semaines, 77.250 ouvriers - dont 51.000 de la Haute-Silésie - ont déjà adhéré à la lutte pour l'amnistie en votant, dans différentes villes de la Pologne, les résolutions et appels proposés spontanément par de nombreux milieux ouvriers ou par les orateurs du Secrétariat de lutte. Le mouvement pour l'amnistie politique devient de plus en plus large et puissant.

---

(1) Voir la « Défense », n° 12, page 3.

ESTHONIE

UNE LETTRE DE REVAL

« Il n'y a rien de plus atroce que la vie d'un détenu politique en Esthonie. Les cellules, souvent sans fenêtres, sont comme des boîtes de pierre, humides, obscures, malpropres. On y met 30 personnes ensemble, au lieu de 6 ou 8. Par suite, la plupart des prisonniers couchent par terre : on se sert des lits à tour de rôle. Les médecins refusent leurs soins aux détenus politiques. Les prisonniers s'infectent mutuellement : on n'isole même pas les syphilitiques. La nourriture est tout ce qu'il y a de plus gâtée, de plus nuisible. Souvent, les administrateurs arrivent dans un état d'ivresse - alors les détenus politiques n'ont qu'à poser une question tout à fait inoffensive, pour être tués sur le coup. En quelques mois, les jeunes détenus deviennent des vieillards à cheveux blancs. Dans la prison centrale de Reval, les détenus avaient demandé des pièces pour réparer leurs vêtements. On leur donna deux ou trois vieux chiffons puants, qui avaient servi à nettoyer les cabinets d'aisance. Après avoir vainement tâché de faire venir le procureur, les prisonniers ont fait la grève de la faim. Dans quatre jours, on les sépara et deux d'entre eux passèrent deux semaines dans une cellule glacée.

« On a, en décembre, fusillé : Prommus, Simonlatser, Soane, Wekman, Gleman, Reyman et Kopti et on a torturé les femmes Rokfeldt et Kaër jusqu'à perte de connaissance. On leur a enlevé des morceaux de peau et on les a torturés par le courant électrique. Le fils de Kaër, âgé de treize ans, fut fusillé. Les détenues Anne Rjatas, Alice et Berthe, condamnées à mort, ont attendu pendant plusieurs mois le dernier supplice, et ensuite furent condamnées aux travaux forcés à perpétuité. Les condamnés à mort Volman et Gruenwald, avant d'être exécutés, subirent trois mois de détention et d'attente.

« Leman, Pijskoj, Kreys, Eman et d'autres accusés avaient été amenés de Kochil à Reval. Ils ont subi la question pendant deux semaines. Quelques-uns « avouèrent » des choses dont ils n'avaient jamais entendu parler... D'autres se tuèrent eux-mêmes, comme Kuksman et Kruzamyagi, qui ont sauté par la fenêtre. Lintropa fut battu à mort par les agents de sûreté. Kerdgi fut piqué avec des aiguilles et ensuite fusillé.

« Beaucoup de martyrisés sont partis pour toujours. Leurs esprits appellent la vengeance. »

LETTONIE

TORTURE ET BARBARIE

Le jeune ouvrier Monde, sorti d'une prison lettone, raconte les supplices qu'il a subis pendant cinq heures:

« On me donnait des coups de poing dans la figure et à l'estomac, on me brûlait la figure avec un cigare. Je

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

saignais de la bouche, et on m'a mis dans la bouche un chiffon puant, couvert d'excréments. »

QUARANTE-CINQ CONDAMNATIONS

A Abo (Finlande), la Jeunesse socialiste a été dissoute. Sur 200 membres, 45 furent condamnés chacun à trois ans de prison environ.

ITALIE

L'ATTENTAT CONTRE MUSSOLINI N'EST QUE L'ŒUVRE DU FASCISME

Mussolini vient d'échapper encore une fois à un attentat. Cela a suffi pour que le « Duce » d'abord et toute la presse fasciste se soient déchaînés. La rhétorique fasciste est dirigée surtout contre les émigrés politiques antifascistes en France. Si le gouvernement français est visé dans ces attaques, cela entre dans le jeu de la politique extérieure italienne de Mussolini qui, depuis son avènement, ne perd aucune occasion de réclamer la Corse, la Tunisie, Nice, etc. Nous avons toujours dit que le fascisme c'est la guerre, et toute la politique extérieure du gouvernement fasciste qui opprime le peuple italien est là pour le démontrer. Le geste du jeune travailleur italien n'est que l'expression de la colère populaire qui gronde contre un régime qui a assassiné par centaines les citoyens et qui a étouffé même les libertés les plus élémentaires. Certes, nous ne sommes pas partisans des attentats individuels, soient-ils dirigés contre l'homme qui symbolise toute la criminalité fasciste.

La presse fasciste demande au gouvernement français l'extradition et l'expulsion en masse de tous les citoyens italiens, antifascistes, car, selon le verbe fasciste, le fait de ne pas accepter le régime actuel sévissant en Italie veut dire être contre l'Italie même. Mais, est-ce que le fascisme symbolise et interprète vraiment les sentiments du peuple italien? Pas du tout. Donnez-lui la parole, librement, sans contrainte, sans matraque, et le peuple répondra et montrera sa haine de la tyrannie des chemises noires.

D'ailleurs la presse fasciste et le Duce s'émeuvent contre les milieux antifascistes à l'étranger, et spécialement en France, où soi-disant se seraient « préparés moralement ces actes criminels ». Mais est-ce vraiment dans ce milieu qu'on arme les mains de ceux qui croient qu'en tuant Mussolini on peut supprimer le fascisme? Non. C'est le fascisme même, c'est le régime d'horreur qui s'est instauré en Italie depuis quelques années qui a armé la main des auteurs des attentats contre Mussolini. Les massacres de Turin, la Saint-Barthélemy de Florence, le meurtre de Matteotti, les milliers d'assassinats commis par ordre et selon la volonté du Duce et du parti fasciste, sont les causes de

la préparation morale des attentats. L'insolence de la presse fasciste et des déclarations officielles du gouvernement pousse encore plus les individualistes à attenter à la vie de Mussolini.

Quand on écrit, comme le fait le « Popolo d'Italia », organe personnel de Mussolini, que « pour les citrouilles vides qui se redressent, il y a 500.000 matraques toujours prêtes » et qu'« il y aura, à l'occasion, de la bonne mitraille et des bombes à mains », il n'est pas étonnant qu'un jeune homme individualiste s'arme de la même bombe à main que les fascistes veulent réserver pour les antifascistes dans le but de frapper de la même arme le responsable le plus en vue de tous les crimes du régime assassin.

La préparation morale de l'attentat contre Mussolini est explicable par les mots que Mussolini lui-même écrivit antan, dans son journal « Lotta di Classe » :

« Si un gouvernement républicain ou monarchiste met une muselière à un peuple, on ne doit pas s'indigner contre ceux qui répondent à la violence par la violence, même s'il y a des victimes innocentes. »

LA PRÉPARATION MORALE DES ATTENTATS CONTRE LE DUCE

« Notre propagande sera : fascisme, fascisme, fascisme. Pour les durs d'oreilles, nous déclarons que la matraque pourrait fonctionner à merveille... »

« Popolo d'Italia », 8-12-22.

« Mais si demain, par hasard, ces mêmes messieurs se rencontrent, à leur retour en Italie, avec un de ces verres d'huile de ricin ou une de ces saintes matraques qui font tant de bien aux antifascistes de toutes les couleurs, peut-on leur demander avec qui ils se mettraient en rapport? »

« Popolo d'Italia », 29-12-22.

« A la suite des massacres de Turin, M. de Vecchi, sous-secrétaire d'Etat, s'exprima ainsi :
Oui, hier il a été nécessaire de réagir, et je prends personnellement, même si j'étais absent, toute la responsabilité de ce qui est arrivé... »

« ...le président du Conseil a ainsi synthétisé les intentions du gouvernement : « De l'assistance à ceux qui travaillent (sic ! ! !), du plomb à ceux qui conjurent. »

(Communiqué officiel de l'Agence Italico), 26-1-23.

« Dites bien fort aux fascistes de la Signa et de la Toscane que le plomb, il faut le conserver pour les ennemis de la patrie et du fascisme... »

MUSSOLINI,
(dans une dépêche aux fascistes de Signa), 11-2-23.

« Si cette force négative (le Parlement) venait à

prévaloir, nous placerions des pelotons d'exécution sur toutes les places d'Italie... »

GIUNTA,
secrétaire du parti fasciste
(dans un discours tenu à Trieste, le 20-2-23).

« Il (le fascisme) a déjà passé et, s'il le faut, il passera encore sur le corps plus ou moins décomposé de la déesse Liberté... »

MUSSOLINI,
(dans « Gerarchia », revue fasciste).

« Nous frapperons, même si la liberté de la presse, la demi-vierge, pousse les hauts cris... »

« Popolo d'Italia », 8-4-23.

S'il le faut, et il le faudra certainement, je le crois, pour instaurer l'ordre nouveau et pour atteindre le but suprême, nous saurons décréter une demi-heure d'état de siège et une minute de feu. Ce qui je pense, suffira. »

DE VECCHI,
sous-secrétaire d'Etat et général de la Milice
(dans un discours prononcé à Turin le 29-4-23).

« ...la milice reste à sa place, car elle pourrait aussi servir pour les quatre canailles qui ne sont pas encore mises au mur... »

« Popolo d'Italia », 23-8-23.

« Nous reprendrons le poignard du « hardi » de la tranchée, où nous avons appris à zigouiller un homme comme on le fait pour un cochon... »

« Il fascista », journal d'Alba.

Lors des dernières élections, un modèle de l'affiche répandue dans toute l'Italie, porte une matraque bien visible et les mots : « A ceux qui ne votent pas ».

« Nous le répétons encore une fois : les coopératives incendiées ont été bien incendiées, parce que seulement par ce moyen on a pu empêcher définitivement que la coopération serve d'instrument à un parti politique international... »

POSTIGLIONE,
chef des coopératives fascistes, 12-9-23.

« Il n'y a rien à discuter en matière de politique intérieure : tout ce qui arrive, arrive par ma volonté précise et directe et par mes ordres, dont je prends sur moi, naturellement, pleine et personnelle responsabilité. »

MUSSOLINI,
(discours à la Chambre, le 11-2-23).

On ne doit pas s'étonner donc, si un individualiste ait attenté à la vie de celui qui se déclare responsable de tous les crimes commis en Italie.

PORTUGAL

LES DÉLICES DE LA CENSURE DE PRESSE

Depuis qu'un gouvernement militaire s'est instauré au Portugal, la censure a été appliquée à la presse, à l'instar de Primo de Rivera. Les désapprobations contre le gouvernement actuel sont étouffées, ainsi que toute autre protestation contre le régime actuel.

Le remarquable journaliste Jorge Ramos a vu se supprimer par la censure le passage que voici :

« Les intellectuels portugais sous le joug d'une inquisition tyrannique, subjugués par l'esclavage le plus ignominieux, brimés ignominieusement, sous le boisseau de la force et de la terreur, privés de tous leurs droits, obligés à penser avec la tête des autres, ne peuvent pas protester au Portugal, pays placé sous un régime cruel de dictature, contre l'oppression honteuse exercée par la censure de presse. »

ETATS-UNIS

QUELQUES FAITS

A Detroit, a été arrêté, près de l'usine de Ford, le vendeur du journal « Daily Worker ».

Des ouvriers ont été arrêtés à Chicago pour avoir fait une quête dans les rues pour les mineurs anglais.

William Berkid a été condamné à trois mois de travaux forcés pour avoir déclaré dans un discours que l'armée, ainsi que tout l'appareil de l'Etat, était dans les mains de la bourgeoisie capitaliste. La condamnation était basée sur « l'état de défense exceptionnelle ».

A Chicago, des femmes, pour avoir adhéré au syndicat des couturières, ont été condamnées à la détention et aux amendes.

A Boston, G. E. Gerrick, membre du syndicat des cordonniers, a, après trois ans de détention préventive, été condamné aux travaux forcés, bien que l'on ait prouvé qu'il était accusé d'un attentat, provoqué par des agents de police.

JAPON

LA CLÉMENCE POUR UN ASSASSIN

Le capitaine Amakasu, qui avait étranglé le socialiste emprisonné Slugi, ainsi que la femme du socialiste et son enfant de sept ans, avait été condamné à dix ans de prison et relâché après avoir été détenu deux ans.

LES SOUFFRANCES DES DÉTENUS EN CORÉE

En Corée, les commissariats de police sont en même temps des maisons de détention préventive. Hors ces maisons, il y a en Corée plus de 70 prisons sous la direction du gouverneur général.

Le 1er mai 1919, on a arrêté, en Corée, 46.948 personnes. Depuis, on a détenu encore plusieurs dizaines de mille de condamnés politiques, dont une partie fut déportée aux îles. D'après la statistique officielle japonaise, le gouverneur de Corée a, en 1920-1921, dépensé des sommes énormes pour la construction de nouvelles prisons et de maisons de police.

Les détenus politiques se lèvent de grand matin et font cinq minutes de gymnastique. Après déjeuner, ils se rendent, en chaînes, au travail, qui se passe sous la menace du fouet de l'inspecteur, sans arrêt, jusqu'au soir. En rentrant, ils sont forcés de prendre un bain glacé. Après dîner, ils sont mis à genoux jusqu'à neuf heures du soir. Puis ils se couchent. Leur nourriture ne varie point, c'est toujours le gruau, rien que le gruau.

Dans les cellules, il leur est strictement interdit de parler et de bouger. Ils couchent sur la dure, ils n'ont qu'une petite couverture. Ils écrivent et ils reçoivent des lettres deux fois par mois, la correspondance passe par la censure. Ils ne lisent que le code des lois et la littérature religieuse. Ils n'ont pas le droit de se plaindre. En cas de moindre opposition, on leur attache un marteau aux pieds, qui leur donne des coups à chaque pas.

INDE

SHANKAT USMANI

Le communiste Shankat Usmani, détenu à Deraden, est tombé grièvement malade en prison. L'administration lui a proposé de le relâcher, s'il signe l'obligation de ne jamais prendre part au mouvement ouvrier. Usmani a refusé tout court.

LE GÉNÉRAL DREHER A L'ŒUVRE

Dans une rue de la ville d'Amritsar, un soldat anglais insulte les femmes indigènes. Des étudiants hindous, indignés, lui donnent une bonne leçon. Le lendemain, le général Dreher fait fouetter publiquement ces jeunes gens. En cas de moindre opposition au gouvernement britannique, la jeunesse hindoue est déportée dans des provinces dépeuplées.

VENEZUELA

LES ATROCITÉS D'UN RÉGIME « RÉPUBLICAIN »

Dans ce bulletin, nous nous sommes occupés des horreurs des prisons du Venezuela, où des centaines d'hommes meurent lentement, soumis aux tortures les plus effrayantes, pour revendiquer la liberté de leur pays.

Mais les nouvelles informations qui nous parviennent nous obligent à nous occuper encore de ce malheureux pays, deux fois plus étendu que l'Allemagne, car ici

nous voyons revivre les horreurs de la Sibérie czariste, les souffrances et les tortures affreuses des pays des bourreaux balkaniques.

Depuis seize ans, le Venezuela subit la tyrannie illimitée de son président, le général J.-V. Gomez qui ne se maintient au pouvoir que par la terreur. Tous les citoyens qui refusent de s'incliner devant la clique de Gomez sont emprisonnés pour une durée indéterminée, sans jugement et sans enquête.

Les prisons du Venezuela évoquent une vision de cauchemar : ce sont de sombres et antiques édifices aux épaisses murailles, avec des geôles minuscules où grouillent les parasites et les rats. Dans ces prisons, il n'y a pas de fenêtres dignes de ce nom. Les prisonniers couchent sur des planches nues. Pas de livres, pas de lettres, pas d'entrevues avec les parents. Tous les prisonniers sont enchaînés et ils restent ainsi pendant de longues années. Dans bien des cas, les rats et les insectes dévorent les prisonniers tout vifs. Tout dernièrement encore, le général Ramon Pena et un militant, Escobar, ont été mangés par des vers (selon le témoignage de Carlos Leon, ex-ministre de l'instruction publique qui a échappé à cet enfer après y avoir passé huit ans). Les cadavres sont laissés dans les geôles jusqu'à complète décomposition pour pouvoir empoisonner l'air que respirent les autres détenus. Mais le plus terrible, ce sont les tortures atroces qu'on inflige aux prisonniers. On leur écrase la poitrine, on leur coupe lentement le ventre avec des cordes, on presse les organes génitaux, on leur démet les bras, on leur casse les doigts, etc. Les victimes de ces tortures abominables sont très nombreuses. Plus de 20.000 citoyens ont séjourné dans ces prisons au cours de ces dernières années, dont la plupart ont péri à la suite des tortures ou par la faim. Actuellement, selon les témoignages de Carlos Leon, près de 3.000 hommes languissent dans ces prisons, et près de 70.000 vénézuéliens vivent en exil à l'étranger.

En ce qui concerne les ouvriers, le gouvernement de Gomez a inventé un système abominable qui permet de mater tout esprit de révolte. Le gouvernement a, en effet, imaginé de créer la catégorie des « vagabonds » et de considérer comme tels tout ouvrier mécontent du régime ou révolutionnaire. Ces « vagabonds » sont arrêtés et envoyés aux travaux forcés.

Les travaux de percement d'une route à travers les Andes, pour réunir le Venezuela à la Colombie, sont exécutés entièrement par ces esclaves modernes. Des masses d'ouvriers, habillés de vêtements rouges, travaillent là-bas, du matin au soir, sans le moindre répit. Si quelqu'un d'eux s'arrête ou ralentit son travail, il est aussitôt assommé par les argousins. Les ouvriers qui essaient de s'évader sont fusillés sur place. Le soir, tous les ouvriers sont enchaînés les uns aux autres pour les empêcher de s'échapper. Ils dorment tout près du lieu des travaux, sans être même abrités. A la pointe du

jour, les surveillants les réveillent à coups de pieds ou à coups de crosse. On les nourrit de telle sorte qu'une bonne partie meurt de faim par masses. Tous les jours meurent en moyenne 10 ouvriers. Ailleurs, ils sont obligés de travailler au milieu des marais, et alors la malaria les décime par centaines. On voit partout, sur les chemins montagneux, des cadavres de « vagabonds ». En deux mois, au cours de ces travaux, plus de mille ouvriers ont péri. Toutes ces horreurs ne sont connues que grâce aux émigrés vénézuéliens. Le gouvernement de Gomez soudoie les journalistes vénaux pour garder le silence sur les horreurs du Venezuela. Cette terreur continuelle ne se maintient que parce que les Etats étrangers soutiennent Gomez. Actuellement, le Venezuela n'est qu'une vaste colonie yankee. Mais l'ambassadeur anglais, qui déclara un jour que les persécutions contre le peuple vénézuélien dépassent, en horreur, le régime czariste en Sibérie, n'a plus rien dit quand Gomez eut octroyé à l'Angleterre quelques concessions de naphte.

L'opinion publique européenne doit être émue de ces horreurs d'un pays où, pour le plus grand profit des financiers américains ou anglais, des dizaines de milliers d'hommes sont soumis à un régime d'esclavage sans précédent.

FRANCE

CARRETTI DOIT ÊTRE LIBÉRÉ

Le 8 février 1925, la Fédération nationale catholique, organisation fasciste aux mains du général de Castelnau, donnait à Marseille une grande réunion.

A la sortie de cette réunion, les provocations se multiplièrent de la part des fascistes. Des coups de feu éclatèrent.

Comme par hasard, la police arrêta un honnête ouvrier, Carretti, et l'accusa de meurtre.

Condamné à sept années de réclusion, Carretti est actuellement enfermé à la centrale de Thouard.

Pendant que Carretti subit un honteux verdict, que deviennent les véritables assassins? Ce sont les assassins de Douarnenez qui sont acquittés ! C'est le patron Sion, d'Halluin, qui peut assassiner impunément les travailleurs. C'est l'ingénieur Lafosse, assassin de Sabatier, qui, à ce jour, reste impuni.

Et combien d'autres pourrions-nous citer?

Il n'est pas admissible que Carretti reste plus longtemps emprisonné.

Tous les crimes politiques prouvés accomplis contre les ouvriers sont absous, voire glorifiés !

Une simple présomption contre un ouvrier ou un acte de légitime défense exercé par lui suffit à l'envoyer en prison pour de nombreuses années.

Nous devons protester contre un tel état de fait et agir fortement jusqu'à la libération de Carretti, le plus fortement frappé par des juges partiaux.

A BARBEROUSSE, GRÈVE DE LA FAIM

Samedi 10 septembre, les deux détenus politiques Ben Lekhal et Hammar ont été mis au régime de rigueur après avoir été brutalisés.

Le prétexte de la mesure est que ces prisonniers, enfermés pour leurs idées politiques, refusaient de se laisser couper les cheveux.

Les deux « coupables » feront la grève de la faim, ainsi que tous leurs camarades de misère, en signe de protestation.

PAOLO DA SILVA EST LIBÉRÉ !

Avec quelle joie, les esprits libres de tous les pays ont accueilli cette nouvelle !

On se souvient de la naissance de ce scandale sans nom.

Le 13 février dernier, un ouvrier du Havre était arrêté comme étant l'objet de recherches de la police portugaise.

Il avait nom Paolo da Silva.

Interrogé le 6 août, c'est-à-dire après près de six mois d'emprisonnement, il apprenait enfin le motif allégué pour justifier son incarcération.

Il était accusé de complot pour avoir présidé des réunions où le meurtre du préfet de police de Lisbonne aurait été décidé sur son instigation.

Il aurait été présent, le jour de la tentative d'attentat, lors des événements révolutionnaires de juin 1925.

Est-il besoin de préciser que cette accusation n'était même pas basée sur un commencement de preuve ?

A la vérité, le gouvernement de Lisbonne voulait frapper un militant syndicaliste des plus écoutés.

Et les dirigeants de la politique française se faisaient les auxiliaires complaisants des fascistes portugais les plus affirmés.

La situation faite à Paolo da Silva était, en effet, des plus contraires, non seulement au droit des gens, mais encore aux traités passés avec le Portugal.

A tous les points de vue, sa détention était un scandale. Il n'était que temps de le faire cesser.

Le gérant : SIMON ANDRÉ.

7805-9-26. — Imp. Parisiennes Réunies (Bourse de Commerce, E. FUZAT, imp.), 35, rue J.-J.-Rousseau, Paris.